

Déclaration liminaire
lue par Anne Dehête, Présidente à l'ouverture des négociations conventionnelles
Mercredi 17 novembre 2021 à 16h45

Monsieur le Directeur général,
Mesdames, Messieurs

A la lecture des propositions de ce jour de la CNAM, la FNO regrette que la demande forte des orthophonistes n'ait pas été entendue.

La FNO regrette de ne pas avoir eu un dialogue préalable, malgré les demandes réitérées, avec le ministre des Solidarités et de la Santé, ni avoir eu communication de la lettre de cadrage des négociations conventionnelles qui s'ouvrent aujourd'hui.

La demande principale, l'augmentation de la lettre-clé, de l'AMO, qui seule permettrait une revalorisation égalitaire de tous les orthophonistes sur tout le territoire ne semble pas être dans les solutions envisagées par l'Assurance maladie aujourd'hui.

La doctrine qui prime aujourd'hui n'est pas de valoir sur l'exercice généraliste des orthophonistes mais de s'intéresser plus à certains domaines de notre champ.

La FNO réitère aussi sa position : il est essentiel de pouvoir prendre en charge tous les patients, quelle que soit leur pathologie.

La FNO attendait un geste fort pour donner suite au ségur de la santé et une revalorisation importante des orthophonistes en libéral, orthophonistes qui doivent faire face à des soins qui devraient être réalisés à l'hôpital ou dans les structures médico-sociales au virage ambulatoire souhaité par les récentes politiques de santé. Un besoin de soins de plus en plus important des patients, en sortie de néonatalogie atteints de maladies neurodégénératives ou de pathologies neurologiques

Le mandat de négociation est entravé par ce constat. A l'issue de cette première séance de négociations, la FNO reviendra vers ses mandants pour déterminer la suite de notre dialogue conventionnel.